

La loi américaine anti spam a un effet quasi nul

Réalisée en février, l'étude de Pew Internet sur les effets de la loi anti spam américaine ne suit l'entrée en vigueur de la loi que de quelques semaines. On peut donc estimer qu'il est prématuré d'en juger.

Mais cette loi vise théoriquement à protéger les internautes en menaçant les contrevenants, ce qui devrait avoir pour effet mécanique de réduire le volume des emails spammés sur les messageries des internautes en ligne. Qu'en est-il ? 53% des américains interrogés n'ont pas constaté de différences, 20% ont constaté une réduction, mais dans le même temps, 24% déclarent au contraire en avoir reçu plus depuis janvier. Seul effet positif constaté, le volume du 'spam' pornographique se serait réduit. Même si l'étude est prématurée, les américains risquent d'attendre longtemps les effets positifs du Can Spam Act !